

**DÉLIBÉRATION N°2025-2026_58
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 10 mars 2026

3. Affaires financières

3.2 Accord de consortium du projet de formation "Ecole de l'Hydrogène » (pour vote)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 27 Membres représentés : 6 Total : 33	Suffrages exprimés : 33 Pour : 33 Contre : 0

VU l'article L. 712-3 du code de l'éducation.

Le projet de formation « Ecole de l'hydrogène », lauréat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Compétences et Métiers d'Avenir (CMA), porté par la Région Bourgogne-Franche-Comté a obtenu un financement France 2030 de 6 000 000€. L'Université Marie et Louis Pasteur (UMLP) participe à ce projet par le biais du laboratoire Femto-ST (budget total UMLP de 2 598 456€ dont 1 565 722€ d'aide demandée).

Le projet « Ecole de l'hydrogène », par les actions qu'il propose et le réseau d'acteurs qu'il fédère, organise une réponse concrète aux enjeux d'attractivité de la filière, de transfert de compétences, d'innovation et de formation. Ce projet permettra de structurer l'offre de formation, le développement des compétences nécessaires aux entreprises attestées par la délivrance des diplômes et des certifications professionnelles. Le projet d'Ecole de l'Hydrogène s'appuie sur plusieurs ambitions structurantes :

Ambition 1 : Piloter la transformation de l'offre de formation dans une logique de pôles et de parcours, en lien avec les besoins des entreprises et la cartographie de l'existant,

Ambition 2 : Anticiper au maximum les évolutions technologiques et industrielles pour que l'appareil de formation réponde au tempo du développement de la filière et valorise les acquis de la recherche,

Ambition 3 : Rendre la formation attractive pour les apprenants, tous niveaux, origine et genre confondus, afin de répondre au besoin de recrutement dans les filières scientifiques et industrielles



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent l'accord de consortium du projet de formation "Ecole de l'Hydrogène » et autorisent le Président à signer l'accord de consortium.

Besançon, le 10 mars 2026

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY



Annexe 3.2.1 Accord de consortium du projet de formation « Ecole de l'Hydrogène »

Date de transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelière de l'université Marie et Louis Pasteur : 16.03.2026
Date de publication sur le site internet de l'université Marie et Louis Pasteur : 16.03.2026